



# OPEN ANDRÉ POHU 2023 REGLEMENT INTERIEUR



---

## **Article 1 : Présentation**

La ligue des échecs des Pays de la Loire, organise du 27 mai au 29 mai 2023, son championnat de ligue appelé open André Pohnu, qualificatif pour le tournoi accession du championnat de France (voir RI championnat de France).

Cette organisation est déléguée par la ligue PDL au club d'échecs de Segré à l'adresse suivante :  
salle des associations, groupe Milon, 12 rue Charles Guilleux 49500 Segré-en-Anjou-bleu.

L'open André Pohnu est ouvert à tous les licenciés de la FFE et de la FIDE mais seul(e)s les licencié(e)s dans un club de la ligue PDL peuvent prétendre à l'un des 6 titres de champions et de championnes :

- Le tournoi A est ouvert à toutes et à tous et attribue les titres de champions et de championnes de la ligue des échecs des PDL :
  - champion toutes catégories d'âges, championne féminine toutes catégories d'âges,
  - champion catégorie séniors plus, championne féminine catégorie séniors plus,
  - champion catégorie vétérans, championne féminine catégorie vétérans.
- Le tournoi B est réservé aux moins de 1400 Elo.

## **Article 2 : Règles du jeu et appariements**

Les règles du Jeu de la FIDE et de la FFE en vigueur à la date de l'open André Pohnu sont applicables.

Les appariements se font au système suisse intégral. Accélération de Haley possible si plus de 64 joueurs dans un des deux tournois.

## **Article 3 : Cadence**

Les parties sont jouées à la cadence Fischer de 1h30 + 30s par coup.

## **Article 4 : Programme**

Participeront à l'open Pohnu les joueurs qui auront pointé et fait contrôler leur licence, le samedi 27 mai 2023 de 11h30 à 12h30 et qui auront réglé les droits d'inscription.

- Pointage et vérification des licences : samedi 27 mai 2023 de 11 h 30 à 12 h 30
- Horaires de Jeu :
  - Ronde 1 samedi 27 mai 2023 à 13 h
  - Ronde 2 samedi 27 mai 2023 à 17 h 30
  - Ronde 3 dimanche 28 mai 2023 à 9 h
  - Ronde 4 dimanche 28 mai 2023 à 14 h
  - Ronde 5 lundi 29 mai 2023 à 9 h
  - Ronde 6 lundi 29 mai 2023 à 14 h
- Clôture : lundi 29 mai 2023 à partir de 18 h 15

### **Article 5 : Inscriptions**

- Clôture des inscriptions : le 26 mai 2023 à 22 h.
- Pas d'inscription sur place.

<b>Droits d'inscription</b>	<b>Jusqu'au 21 mai</b>	<b>Du 21 mai au 26 mai</b>
Tournoi A adultes	30,00 €	40,00 €
Tournoi A jeunes	15,00 €	20,00 €
Tournoi A MI & GMI	0,00 €	15,00 €
Tournoi A MF	15,00 €	20,00 €
Tournoi B adultes	20,00 €	30,00 €
Tournoi B jeunes	10,00 €	15,00 €

### **Article 6 : Liste des prix**

- Les 3 premier prix du tournoi A sont 600 € 450 € 300 €.
- Le total des autres prix est égal à 80% des droits d'inscriptions.
- La liste des prix sera affichée à partir de la ronde 4.

### **Article 7 : Consignes et dispositions spéciales**

- a) Tout joueur qui arrive devant l'échiquier plus d'une demi-heure après l'annonce du début de la ronde par l'arbitre perd la partie par forfait.
- b) avoir une attitude convenable.
- c) analyse et blitz interdits dans la salle de jeu
- d) Sans la permission de l'arbitre, il est interdit à un joueur d'avoir un téléphone mobile ou autre moyen électronique de communication dans la salle de jeu, à moins qu'ils ne soient totalement éteints. Si un tel appareil produit un son, le joueur perdra la partie, l'adversaire gagnera.
- e) Pendant la partie, il est interdit aux joueurs de faire usage de notes, sources d'informations ou de conseils, ou d'analyser sur un autre échiquier.
- f) Les participants autorisent les organisateurs à utiliser les photos prises lors de la compétition pour les sites internet du club organisateur et de la ligue PDL ou tout autre support de communication.

### **Article 8 : Classement et départage**

- Les classements sont établis au nombre de points de parties suivant le barème :
  - gain 1 point, nul 1/2 point, perte 0 point.
- Les joueurs à égalité de points sont départagés par :
  - le Buchholz Tronqué, puis par la Performance.

### **Article 9 : Arbitres et Jury d'appel**

- Arbitre Principal : Eric Aumont, Arbitre Fédéral Open 2
- jury d'appel : le jury d'appel sera composé de 5 personnes et de 2 suppléants.

### **Article 10 : Acceptation du règlement**

La participation à l'open André Pohu implique l'acceptation du présent règlement intérieur que tous les participants s'engagent à respecter.

L'arbitre Principal  
Eric Aumont

L'organisatrice  
Béatrice Bossaert